

**PROCÈS-VERBAL DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNEUGHEOL
EN DATE DU 23 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt trois novembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à VERNEUGHEOL, sous la présidence de Monsieur Bernard THOMAS, Maire.

Date de convocation : 15/11/2023.

PRÉSENTS : THOMAS Bernard, BOUYON Daniel, (Pouvoir de JARLETON Jean-Paul), DEVEDEUX Stéphanie, LECLERC Georges, LEGOUEIX Jean-Baptiste (absent pour la délibération n°72), MICHON Isabelle, RICHIN Jean-Louis. MANDON Laetitia (arrivée à la délibération n°70) RICHARD Isabelle.

ABSENTS EXCUSÉS : DE ROOIJ Alexandra, JARLETON Jean-Paul (Pouvoir à D. BOUYON).

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Monsieur Jean-Louis RICHIN a été désigné secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

- Arrêté du Procès-verbal de la séance du 2 novembre 2023
 - Décision modificative au budget assainissement
 - Prime du pouvoir d'achat exceptionnelle
 - Limitation de vitesse en agglomération du bourg et de Trabatergue
 - Estimatif des travaux sur le petit patrimoine
 - Recrutement d'un agent d'entretien à l'école
 - Travaux à l'entrée de l'école
 - Questions diverses
-

Le Procès-Verbal de la séance du 2 novembre 2023 est arrêté à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire propose d'ajouter une question à l'ordre du jour concernant une décision modificative au budget communal.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 67 : Décision modificative au budget assainissement

Le Conseil Municipal vote la DM suivante :

Chapitre 67. Article 673. +70 €
Chapitre 022. Dépenses imprévues : -70 €

Délibération n° 68 : Décision modificative au budget communal

Le Conseil Municipal vote la DM suivante :

Chapitre 014. +2000 €
Chapitre 022. Dépenses imprévues : -2000 €

Délibération n° 69 : Prime du pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Conseil Municipal souhaite accorder une prime de pouvoir d'achat aux employés communaux. Il présentera la proposition au Comité Social Territorial réuni le 5 décembre prochain.

Délibération n° 70 : Limitation de vitesse en agglomération du bourg et de Trabatergue

Les limites de l'agglomération dans la commune de VERNEUGHEOL telles qu'elles sont prévues par le Code de la Route, pour avoir les effets prescrits par ledit Code, sont ainsi fixées.

Agglomération	Routes	Limites	
		P.R à l'entrée	P.R à la sortie
VERNEUGHEOL	RD 204	23+753	24+248
	RD 564	0+000	0+244
TRABATERGUE	RD 564	2+000	2+478

Délibération n° 71 : Estimatif des travaux sur le petit patrimoine

Le montant des travaux est estimé à 17 164 € HT. Tous les travaux ne sont pas référencés. Le Conseil Municipal souhaite demander l'aide financière du FIC et de la DETR.

Délibération n° 72 : Recrutement d'un agent d'entretien à l'école

Suite à la démission de l'employé permanent contractuel, adjoint technique 3.2 h /35 h par mois, le Conseil Municipal décide de déclarer le poste vacant et recruter un agent en remplacement temporairement.

A la majorité, (1 abstention, 1 contre et 7 pour), il nomme Mme Corinne RAVEL à ce remplacement.

Délibération n° 73 : Travaux à l'entrée de l'école

M. le Maire propose un aménagement devant l'école avec des barrières rouges, fleurs à suspendre.

Une aide financière va être demandée au Département par le biais des amendes de police.

Questions diverses

Adressage : Ajout de panneaux de rue pour plus de clarté dans l'adressage

Réunion ONF vendredi 1^{er} décembre sur la vente du bois façonnée

Travaux de clôture du logement de Cressensat : le long de la route

Pommiers à planter : 1 Teissonnières, 1 Coussat, 1 Cressensat, 1 Angoilas et 1 La Croix Blanche.

Marché de Noël organisé par l'école le 2 décembre à la salle des fêtes

Demande d'éclairage public entre Coussat et la Linière

Salle gratuite en 2024 pour formation aux Premiers Secours auprès de la population de la communauté de communes

Achat d'un aspirateur à la salle des fêtes

Décoration de Noël à venir et mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Vœux du Maire le samedi 13 janvier 2024

Décision du nombre de colis le 2 décembre